

— « Voilà les périls, *voici* les moyens de les éviter. » (MASSILLON.)

REMARQUE. — *Voilà* donne plus de mouvement et de force à la pensée, lorsqu'on songe plus à l'effet de l'action qu'à l'action même, encore que le sujet soit proche et s'attache à une action présente :

Du côté du levant bientôt Bourbon s'avance ;
Le *voilà* qui s'approche, et la mort le devance.

(Voltaire, *la Henriade*, chant VI.)

Voici, voilà sont des mots formés de l'impératif du verbe *voir* et des adverbess *ci* et *là*. C'est par cette raison qu'ils peuvent avoir, comme les verbes, les pronoms conjonctifs pour régime, et que l'on dit : *Me voici, te voici, le voici, le voilà, nous voici, nous voilà, les voici, les voilà*; ce qui ne peut convenir aux autres prépositions.

C'est aussi par cette raison que l'on dit : *Le voilà, le voici* QUI vient; *la voyez-vous* QUI vient? et non pas : *le voilà, le voici* QU'IL vient; *la voyez-vous* QU'ELLE vient? car il est certain que dans les deux premières phrases *qui* est relatif à *le* et *la* qui est avant, quoiqu'on ne puisse pas l'exprimer par *lequel* ni par *laquelle*; et en effet, c'est la même chose que si l'on disait : *Voilà lui qui vient, ou voilà lui lequel vient; voyez-vous elle qui vient, ou voyez-vous elle laquelle vient?*

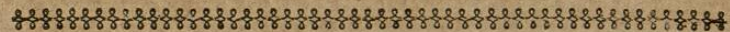
Mais on pourra dire : *Voici* QU'IL vient; *voilà* QUE l'on sonne, parce qu'alors l'absence du pronom conjonctif *le* permet d'employer le pronom conjonctif *que*.

(Vaugelas, 322^e Rem. — Th. Corneille, sur cette Rem., page 322, t. II. — L'Académie, page 345 de ses *Observ.* — Ménage, ch. 75. — Restaut, page 394. — Le *Dict. de l'Académie*. — Laveaux, son *Dict. des Difficultés*, et M. Lemare, page 1240 de son *Cours de langue française*.)

Lorsqu'on ne veut point marquer l'opposition, *voilà* est presque toujours le mot qu'on préfère, parce qu'il arrive rarement alors qu'on ait en vue l'idée de proximité : « *Voilà* une bibliothèque bien « composée. »

C'est sans doute pour le même motif que dans un appel nominal on répondra *me voilà*, et non pas *me voici*. — *Me voilà* veut dire : *Vous me voyez là, je suis là, dans cette assemblée.*

Des prépositions *voici, voilà*, on a fait deux autres prépositions réductives, qui s'emploient communément dans le langage familier : *le revoici; le revoilà encore*. (L'Académie.) A. L.



CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

ARTICLE PREMIER.

L'adverbe sert à modifier soit un adjectif, soit un verbe, soit un autre adverbe; c'est-à-dire qu'il marque quelque manière, quelque circonstance de ce qui est exprimé par l'un ou par l'autre; ainsi dans cette phrase : « Henri IV était *vraiment* digne d'être assis sur « le trône de France; il était *continuellement* occupé de la prospérité de ses états; il avait *éminemment* le caractère d'un bon roi; « son nom vivra *très longtemps*. » *Vraiment, continuellement, éminemment, éternellement* sont des adverbess qui désignent de différentes manières ce qui est spécifié par l'adjectif *digne*, par le participe *occupé*, par le nom qualificatif *roi* et par le verbe *vivra*. L'adverbe est comme l'adjectif du verbe, du participe et de l'adjectif.

(Dumarsais.)

Les mots tirent leurs dénominations de l'usage auquel ils s'appliquent le plus fréquemment; or la fonction la plus ordinaire des adverbess est de modifier le verbe : *voilà* pourquoi on les a appelés adverbess, c'est-à-dire, mots joints au verbe; mais, lorsqu'on dit que l'adverbe modifie un verbe, on doit entendre qu'il modifie la qualité ou l'attribut renfermé dans le verbe, comme : « Ce jeune « homme se conduit *sagement*; » l'adverbe *sagement* modifie l'attribut *conduisant* renfermé dans *conduit*, qui est pour *est conduisant*.

(Dumarsais, *Encycl. méth.*, et Lévizac, page 171, t. II.)

Comme les mots modifiés par l'adverbe n'ont par eux-mêmes ni genre ni nombre, il en résulte que cette partie d'oraison est toujours invariable.

Ce qui distingue l'adverbe des autres espèces de mots, c'est qu'il a la valeur d'une préposition avec son complément. Par exemple, *sagement* signifie la même chose que *avec sagesse*. Dans *il y est*, le mot *y* est un adverbe qui vient du latin *ibi*; car *il y est* est la même

chose que *il est dans ce lieu-là*. Dans *où est-il?* où est également un adverbe qui vient du latin *ubi*; et en effet, *où est-il?* c'est comme si l'on disait: *en quel lieu est-il?* Si, quand il n'est pas conjonction conditionnelle, est aussi adverbe, et par exemple, dans *elle est si sage, il est si savant*; *si* vient du latin *sic*, et veut dire *à ce point, au point que*.

(Même autorité.)

Puisque l'adverbe emporte toujours avec lui la valeur d'une préposition, et que chaque préposition marque une espèce de manière d'être, une sorte de modification dont le mot qui suit la préposition fait une application particulière, il est évident que l'adverbe doit ajouter quelque modification ou quelque circonstance à l'action que le verbe indique, par exemple: « Il a été reçu *avec politesse* ou *poliment*. »

Il suit encore de là que l'adverbe n'a pas besoin lui-même du complément ou du régime, puisqu'il renferme en lui son régime; et voilà aussi pourquoi il offre toujours à l'esprit un sens complet.

Cependant il y a quinze adverbes, qui, s'employant avec un régime, font exception à ce principe: ce sont *dépendamment*, *différemment*, *indépendamment*, qui prennent la préposition *de*; et *antérieurement* (413), *conformément*, *conséquemment*, *convenablement*, *exclusivement*, *inférieurement*, *postérieurement*, *préférentiellement*, *privativement*, *proportionnellement*, *relativement* et *supérieurement*, qui prennent la préposition *à*. Exemples choisis dans le *Dictionnaire de l'Académie*:

« Cette dette a été contractée *antérieurement* à la vôtre. » — « Parler

(413) *Antérieurement* se met après le verbe, et il exige un régime exprimé ou sous-entendu. — *Convenablement* se met avec ou sans régime; et dans ces deux cas il se met après le verbe. — *Conformément* est toujours suivi de la préposition *à*, et peut se mettre avant et après le verbe. — *Conséquemment* ne régit la préposition *à* que quand il signifie *en conséquence*; lorsqu'il signifie *d'une manière conséquente*, il ne prend point de régime et se met toujours après le verbe. — *Dépendamment* se met toujours avec un régime, et ne se place qu'après le verbe. — *Différemment* s'emploie absolument ou avec la préposition *de*, et se met toujours après le verbe. — *Inférieurement* prend le même régime que l'adjectif. — *Supérieurement* suit le même principe; mais il diffère d'*inférieurement* en ce qu'il s'emploie quelquefois absolument, et sans qu'il y ait de comparaison exprimée. — *Indépendamment* se met toujours avec un régime et se place après le verbe, et quelquefois au commencement de la phrase. — *Préférentiellement* est toujours suivi de la préposition *à*, et ne peut se mettre qu'après le verbe. *Privativement*, qui signifie la même chose qu'*exclusivement*, se met toujours avec la préposition *à*, et n'est

« *convenablement* au sujet. » — « Il faut vivre *conformément* à son état. » — « Il a conduit l'affaire *conséquemment* à ce qui avait été réglé. » — « L'âme agit souvent *dépendamment* des organes. » — « Les princes agissent *différemment* des particuliers. » — « Deux auteurs ont écrit sur cette matière; mais l'un a écrit bien *inférieurement*, bien *supérieurement* à l'autre. » — « Dieu peut agir par lui-même, *indépendamment* des causes secondes. » — « Il faut aimer Dieu *préférentiellement* à toutes choses. » — « Ce qu'il demandait lui a été accordé *privativement* à tout autre. » — « Cet acte a été fait *postérieurement* à celui dont vous me parlez. » — « Il n'a pas été récompensé *proportionnellement* à son mérite. » — « Cela a été dit *relativement* à ce qui précède. » — J.-J. Rousseau a dit: « Régulus aimait la patrie *exclusivement* à soi. »

PREMIÈRE REMARQUE. — Chacun des adverbes a conservé le même régime que celui de l'adjectif dont il est formé.

DEUXIÈME REMARQUE. — Quelques uns de ces adverbes peuvent s'employer sans régime: « Ils en parlent tous deux bien *différemment*. » (L'Académie.) — « Dans cette affaire, vous n'avez pas agi *convenablement*. » (Même autorité.)

Les adverbes de quantité, étant employés substantivement, prennent *de* pour régime. « Il a *infinitement* d'esprit, *considérablement* d'amour-propre. — « Il n'y aura pas *extrêmement* de vin cette année, etc., etc. » Ce *de* là forme ce qu'on appelle dans les langues anciennes un génitif.

Il y a des adjectifs qui deviennent de véritables adverbes, quand, ne se rapportant à aucun substantif, ils perdent leur nature de qualificatif, et qu'ils ne figurent dans la phrase que pour modifier le verbe auxquels ils sont joints, ou, ce qui revient au même, pour en exprimer une circonstance, comme quand on dit: *Elle sent BON, elle chante JUSTE, elle chante FAUX*, etc., etc. Ces mots *bon, juste, faux*, quoique adjectifs de leur nature, n'exprimant que des circonstances

guère d'usage qu'en cette phrase: *Privativement à tout autre*. — *Postérieurement* exige toujours un régime, et se place toujours entre l'auxiliaire et le participe. — *Proportionnellement* se met toujours avec la préposition *à*, et se place toujours après le verbe. — *Relativement* se gouverne d'après les mêmes principes. — *Exclusivement* se met le plus ordinairement sans régime; cependant Rousseau l'a employé avec la préposition *à*.

Voyez plus bas, art. V, la place que l'on doit donner aux adverbes.

des verbes auxquels ils sont joints, doivent être regardés comme des adverbes.

Restaut, page 409.— Lévizac, page 173, t. II.)

Lorsque le modificatif d'un participe, d'un adjectif ou d'un adverbe est exprimé en plusieurs mots, comme : *à coup sûr, tout d'un coup, etc., etc.*, on l'appelle *expression adverbiale*.

ARTICLE II.

DE LA DIVISION DES ADVERBES.

On peut considérer les adverbes, ou par rapport à leur forme, ou par rapport à leur signification.

§ I.

Considérés par rapport à leur forme, on peut, comme tous les mots de la langue, les distinguer en primitifs et en dérivés, en simples et en composés. Mais comme cette première distinction n'est d'aucune conséquence pour l'usage qu'on doit faire des adverbes, on ne les regardera ici, par rapport à leur forme, que comme *simples* ou *composés*, entendant par le terme d'*adverbe simple* un adverbe qui de lui-même, ou par le long usage de la langue, ne fait qu'un seul mot, comme : *quand, comment, jamais, désormais, toujours, beaucoup, etc.*; et par le terme d'*adverbe composé* un adverbe qui est formé de plusieurs mots que l'on est dans l'usage de séparer dans l'écriture, comme : *à présent, en haut, en bas, au moins, du moins, à la hâte, plus que jamais, etc.*; lesquels sont moins des adverbes que des expressions adverbiales.

§ II.

Les adverbes, considérés par rapport à leur signification, pourraient presque se diviser en autant de différentes classes qu'il y a de différentes énonciations dans la langue; mais pour ne pas trop multiplier les divisions, qui apporteraient plus d'embarras que d'éclaircissement, on se contentera de les distinguer en *adverbes de temps, de lieu ou de situation, d'ordre ou de rang, de quantité ou de nombre, de qualité et de manière, d'affirmation, de négation, de doute, de comparaison et d'interrogation*.

On ne se propose pas de donner ici la liste de tous les adverbes de chaque classe; ce serait une affaire de longue haleine, et en même temps de trop peu d'utilité; on se propose seulement de marquer les

principaux, et d'y ajouter ensuite les observations les plus nécessaires sur leur *formation, leur répétition, leur place et leur emploi*.

§ III.

DES ADVERBES DE TEMPS.

Ce sont ceux qui expriment quelques circonstances ou rapports de temps, et par lesquels on peut répondre à la question *quand*? Ils sont de deux sortes, les uns désignent le temps d'une manière déterminée; ce sont, pour le *présent* : *aujourd'hui, présentement, maintenant, à cette heure, etc.*; pour le *passé* : *hier, avant-hier, jadis, au temps passé, depuis peu*; et pour le *futur* : *demain, bientôt, tantôt, dans peu, etc.* Les autres ne désignent le temps que d'une manière indéterminée; ce sont : *souvent, d'abord, à l'improviste, sans cesse, etc.* Parmi ces derniers, il y en a qui sont susceptibles de degrés de qualification; on dit : « Venez *plus ou moins* souvent, etc. »

§ IV.

DES ADVERBES DE LIEU.

Ce sont ceux qui appartiennent à toutes sortes de lieux indifféremment, et qui servent à exprimer la différence des distances et des situations, par rapport ou à la personne qui parle, ou aux choses dont on parle. Ce sont pour le lieu : *ici, là, devant, derrière, dessus, dessous, en haut, en bas, etc.* Ces adverbes ne prennent ni comparatif ni superlatif : Venez *ICI*, allez *LA*, courez *PARTOUT*.

Pour la distance, ce sont : *près, loin, proche, etc.* Ces derniers sont susceptibles de degrés de signification, et peuvent être modifiés par d'autres adverbes : « Les plus favorisés du prince ne sont pas ceux qui en approchent de plus *près*. » — « Il ne faut être ni trop *près*, ni trop *loin* pour être dans un beau point de vue. »

(Lévizac, page 197, t. II.)

§ V.

DES ADVERBES D'ORDRE ET DE RANG.

Ces adverbes sont ceux qui servent à exprimer la manière dont les choses sont arrangées les unes à l'égard des autres, sans attention au lieu : ils ont deux branches, les uns regardent l'ordre nu-

méral, tels que : *premièrement, secondement*, etc., qui se forment en ajoutant *ment* au singulier féminin des nombres ordinaux; et les autres regardent le simple arrangement respectif, tels que : *d'abord, après, devant, auparavant, ensuite*, etc., comme : « Il faut *premièrement* faire son devoir; *secondement* il ne faut prendre que des plaisirs permis. » — « Les yeux admirent *d'abord* la beauté; *ensuite* les sens la désirent; le cœur s'y livre *après*. »

Ni les uns ni les autres de ces adverbess ne sont susceptibles de degrés de qualification, ni ne peuvent modifier d'autres modificatifs; ils ne peuvent non plus en être modifiés; et, leur service n'ayant pour objet que l'événement, il ne s'étend pas jusqu'aux adjectifs.

(Girard, page 136, t. II.)

§ VI.

DES ADVERBES DE QUANTITÉ.

Ce sont ceux qui modifient par une idée de quantité soit physique, soit morale; ils peuvent énoncer l'une et l'autre de ces deux sortes de quantité en trois manières : par estimation précise, par comparaison, et par extension : ce qui les partage en trois ordres. Ceux du premier ordre sont : *Assez, trop, peu, beaucoup, bien, fort, très, au plus, au moins, tout, du tout, tout à fait*.

Ceux du second ordre sont : *Plus, moins, davantage, aussi, autant*. Ceux du troisième sont : *Tant, si, presque, quelque, encore*.

Ces adverbess sont tous propres à modifier les verbes, les adjectifs nominaux et verbaux, les adverbess de manière, et quelques-uns de lieu. Il n'y a d'exception dans cet usage que pour *très, quelque, si, aussi, tout, davantage, du moins, au plus, au moins*. Dans cette classe, *très, quelque, aussi, tout*, ne modifient que les adjectifs, les participes et les adverbess. *Davantage, du moins, au plus, au moins* ne modifient que les verbes, et *tout à fait* ne peut modifier que les participes.

Tout à fait se joint aussi avec un adjectif : « Il était dans un état *tout à fait* déplorable. » (Académie.) A. L.

§ VII.

DES ADVERBES DE MANIÈRE ET DE QUALITÉ.

Ces adverbess expriment comment et de quelle manière les choses se font. Il y a peu de noms adjectifs dans notre langue dont on n'ait formé des adverbess de cette nature. Ainsi, de *sage*, de *pru-*

dent, de juste, de constant, etc., on a fait *sagement, prudemment, justement, constamment*.

Cette terminaison en *ment* est celle de presque tous les adverbess qui signifient *qualité et manière*, au moins de tous ceux qui ne consistent qu'en un seul mot formé du nom adjectif; car pour les autres, comme ils ne sont composés que de quelque préposition et d'un nom substantif ou pris substantivement, ils n'ont point d'autre désinence que celle du nom même : ceux-ci ne sont guère en moins grand nombre que les premiers. On parlera ailleurs de la formation des uns et des autres; et cependant, pour exemple des derniers, ceux qui suivent pourront suffire : *à tort, à travers, à regret, à la hâte, à la mode, de biais, par hasard, avec soin*, etc.

Ces adverbess de manière sont sujets aux trois degrés de qualification, positif, comparatif et superlatif, à l'exception de ceux dont la valeur renferme une analogie à la quantité ou à la similitude, comme : *extrêmement, totalement, suffisamment, ainsi, de même, en vain, exprès, comment, incessamment, notamment et nuitamment*.

Le comparatif et le superlatif se forment dans ces adverbess de la même manière et avec les mêmes mots que le comparatif et le superlatif des adjectifs; on dit : *Vivement, aussi vivement, plus vivement, très vivement*.

Deux adverbess seulement forment leur comparatif et leur superlatif d'une manière irrégulière; ce sont *bien* et *mal*. Le premier fait *mieux*, le second fait *pis*.

Le, avant *plus* ou *moins* ou avant le comparatif, sert à former le superlatif : « Il faut toujours parler *le plus* sagement, s'énoncer *le plus* clairement qu'il est possible. »

Ces adverbess sont très rarement employés pour en modifier d'autres, soit de la même classe, soit d'une autre; mais ils sont modifiés eux-mêmes par les adverbess de quantité. On dit : « Cet homme traite *bien* fièrement ses inférieurs, et parle *peu* déceamment aux femmes. » — « Une personne sage et parfaitement prudente ne dit rien sans en avoir *bien* soigneusement examiné la valeur. »

§ VIII.

DES ADVERBES D'AFFIRMATION, DE NÉGATION ET DE DOUTE.

Quelques Grammairiens ne mettent point au rang des adverbess les mots qui expriment l'affirmation, la négation et le doute; les

uns les classent parmi les conjonctions, les autres les nomment des particules; mais peu importe que ces mots soient adverbess, conjonctions, particules; ce qu'il est essentiel de connaître c'est la manière de les employer.

Les adverbess d'affirmation sont : *certes, sans doute, vraiment, oui, volontiers, soit, d'accord*, etc. Il n'y a qu'un seul adverbe de doute, c'est *peut-être*. Les adverbess de négation sont : *non, ne, ne pas, ne point, nullement, point du tout, nulle part*.

On voit par ces exemples que la négative *ne* marche tantôt accompagnée de *pas* ou de *point*, et tantôt seule : dans un instant nous parlerons de l'usage de cette négation, et des cas où l'on doit employer ou supprimer *pas* et *point*.

(Régner-Desmarais, page 508. — Lévizac, page 176, t. II.)

§ IX.

DES ADVERBES DE COMPARAISON.

Les adverbess qui par eux-mêmes marquent comparaison, ou différence de degrés dans les personnes ou dans les choses, sont : *comme, de même, ainsi, plus, moins, pis, mieux, très, davantage, de plus, ni plus ni moins, presque, quasi, à peu près, pour le plus, tout au plus, à qui mieux mieux, à l'envi, de mieux en mieux*.

Comme une chose peut être ou égale, ou supérieure, ou inférieure à une autre en qualité ou en quantité, il y a aussi trois sortes de comparaison ou degrés de signification.

Comparaison d'égalité exprimée par les adverbess : *comme, de même, ainsi, pareillement, autant, aussi, si*, etc.

Comparaison de supériorité exprimée par les adverbess : *plus, davantage, de plus, pis, mieux, de mieux en mieux*.

Comparaison d'infériorité exprimée par les adverbess : *moins, presque, quasi, à peu près, tout au plus*, etc.

L'usage veut qu'avec les adverbess *peu, beaucoup, guère*, les signes de comparaison *plus* ou *moins* se mettent à la suite; ainsi l'on dit : *un peu plus, un peu moins; beaucoup plus, beaucoup moins; guère plus, guère moins*; et à l'égard de *pis* et de *mieux* l'usage veut aussi que pour marquer un plus grand excès dans l'un et dans l'autre, on se serve de *beaucoup* et de *bien*, comme : « il est *beau-coup mieux* que tantôt. » — « C'est *bien mieux; bien pis*. »

§ X.

DES ADVERBES D'INTERROGATION.

Ces adverbess sont : *combien, où, d'où, par où, comment, quand, pourquoi*.

ARTICLE III.

DE LA FORMATION DES ADVERBES SIMPLES.

En parlant ici de la formation des adverbess simples, on n'entend parler ni de ceux d'une syllabe, comme *oui, non, si, là, où*, qui ne doivent leur formation à aucun autre mot français; ni de quelques autres comme *pas, point, bien, mal, soit*, qui sont pris de *ne pas* et de *ne point*, de *bien* et de *mal*, noms substantifs, et de *soit*, troisième personne de l'impératif du verbe *être*.

On ne prétend pas non plus parler ici de certains adverbess qui ne font plus qu'un seul mot, étant originaires formés ou de deux mots, comme *toujours, jamais, demain, auprès, après, enfin, ensuite, beaucoup*, etc., ou même de trois ou quatre, comme *désormais, aujourd'hui, dorénavant, auparavant*; car l'étymologie de ces adverbess ne serait pas ici d'une grande utilité.

Il ne sera donc question que des adverbess terminés en *ment*, dont la formation présente quelques difficultés à cause de la diversité de terminaison des adjectifs d'où ils dérivent.

Tous les adverbess en *ment* sont formés d'un adjectif et du substantif italien *mente*, substantif latin *mens, mentis*, qui signifie *esprit, intention, manière*.

Régner-Desmarais est d'avis d'en excepter *instamment, notamment, incessamment, sciemment, comment, nuitamment, diablement*; mais M. Lemare, pag. 173 de sa Grammaire, note 332, fait observer que cet académicien n'eût pas créé ces exceptions s'il se fût occupé de l'étymologie de chacun de ces mots.

Instamment, dit M. Lemare, vient de l'adjectif *instant, instante*, qui n'était pas usité du temps de Régner-Desmarais, mais qui l'est aujourd'hui, et qui vient évidemment de l'adjectif latin *instans*.

Notamment vient de l'adjectif actif *notant*, du verbe *noter*.

Incessamment vient de *in* négatif, et de *cessamment*, lequel vient de *cessant*, du verbe *cesser* : *Sans cesser, sans tarder*.

Sciemment vient de l'adjectif latin *sciens*, d'où le vieux mot français *scienu* qui se trouve dans tous les dictionnaires du vieux langage, et qui signifie *sachant, savant, qui sait*.

Comment vient de l'adjectif *quâ* et du substantif *mente*. — On a dit *quament, quoment, comment*. Et le sens confirme cette étymologie, car *comment* signifie *de quelle manière*.

Nuitamment vient du latin *noctans, noctantis*, d'où le vieux mot français *nuictant*, et puis le mot inusité *nuitant, qui passe la nuit*.

Diablement, dit l'Académie, est du style familier. C'est une crase de *diaboliquement*.

La formation de ces adverbes se fait par la simple addition de *ment* aux adjectifs, avec quelques différences pourtant, suivant la différente terminaison des adjectifs.

PREMIÈRE RÈGLE. — Quand l'adjectif finit au masculin par une voyelle, la simple addition de *ment* forme l'adverbe; ainsi de *juste, honnête, joli, vrai, résolu, absolu* se forment les adverbes *justement, honnêtement, joliment, vraiment, résolument, absolument*.

EXCEPTION. — De *impuni* se forme l'adverbe *impunément*.

L'*e* muet des adjectifs masculins *aveugle, commode, conforme, énorme* se change en *e* fermé, *aveuglément, commodément, conformément, énormément*; l'*e* muet des adjectifs féminins *commune, confuse, expresse, importune, obscure, précise* et *profonde* se change également en *e* fermé, *communément, confusément*, etc., etc.

Les adverbes *follement, mollement, nouvellement, bellement* se forment des adjectifs féminins *folle, molle, nouvelle, belle*.

Bellement, qui veut dire *doucement*, avec modération, est familier et très peu usité.

REMARQUE. — Quelques Grammairiens, tels que Régnier-Desmairis et Restaut, prétendent que c'est sur le féminin de l'adjectif terminé par une simple voyelle que doit se former l'adverbe; d'autres sont d'avis que c'est sur le masculin: cette dernière opinion, qui est la plus générale, est fondée sur ce que l'*e* muet du féminin, se trouvant précédé d'une voyelle et ayant un son muet et nul, ne pourrait avoir dans l'adverbe qu'un son pénible et difficile: qu'on en fasse l'essai sur quelques adjectifs, tels que *poli, vrai, ingénu, assidu*, et l'on verra le mauvais effet que produirait l'*e* muet du féminin entre la voyelle dont il se trouverait précédé et la finale *ment*:

Poli, polie, poliement. — *Vrai, vraie, vraiment*. — *Ingénu, ingénue, ingénument*. — *Assidu, assidue, assidument*.

Pour se conformer à l'usage, dans l'orthographe de ces adverbes,

on serait obligé d'ajouter que l'*e* muet entre la voyelle précédente et la finale *ment* ne doit pas s'y trouver.

(Wailly, page 101. — Lévizac, page 194, t. II. — Sicard, page 386, t. II.)

DEUXIÈME RÈGLE. — Quand l'adjectif finit par *e* fermé, la simple addition de *ment* fait l'adverbe: ainsi de *aisé, déterminé, privé, sensé*, etc., etc., se forment les adverbes *aisément, déterminément, privément*, etc., où l'*e*, comme dans les adjectifs, est fermé et marqué d'un accent aigu.

TROISIÈME RÈGLE. — Quand l'adjectif est terminé au masculin par une consonne, l'adverbe se forme de la terminaison féminine en y ajoutant *ment*: ainsi les adjectifs *fort, franc, doux, vif, long, heureux* forment de leur féminin *forte, franche, douce, vive, longue, heureuse*, les adverbes *fortement, franchement, doucement, vivement, longuement, heureusement*.

EXCEPTIONS. — *Gentil* fait *gentiment*, parce que dans *gentil* la lettre *l* ne se prononce pas.

— *Commun, confus, exprès, importun, obscur, précis, profond* suivent la règle, mais changent l'*e* muet en *e* fermé.

QUATRIÈME RÈGLE. — Quand l'adjectif est terminé au masculin par *ant* ou par *ent*, l'adverbe se forme de cet adjectif en changeant *ant* en *amment*, et *ent* en *emment*; ainsi de *vaillant, élégant, constant, diligent, éloquent, évident*, se forment les adverbes *vaillamment, élégamment, constamment, diligemment, éloquemment, évidemment*.

EXCEPTION. — Les adjectifs d'une seule syllabe forment exception à cette règle; c'est sur leur terminaison féminine que se forment les adverbes, en ajoutant *ment*; comme dans cet exemple: *lent, lentement*. L'adjectif *présent* forme aussi son adverbe de son féminin *présente*, etc. Toutefois lorsque l'adjectif finit par deux voyelles, comme *étourdie, vraie, due*, le besoin d'abrégé a fait syncoper l'*e* muet. La rencontre des adjectifs féminins en *ante, ente*, avec *ment*, a aussi amené une construction bien naturelle. Car si l'on prononce un peu vite *élegantement, prudemment*, à peine fait-on entendre le *t*; d'où *élegantement*, qui s'est transformé en *élegamment*.

(M. Lemare, page 1045 de son Cours.)

REMARQUE. — Les adjectifs terminés par *ant* et par *ent* forment l'adverbe, ainsi que nous venons de le dire, en changeant *ant* en *amment*, et *ent* en *emment*; cependant Restaut et Wailly voudraient que, puisque dans ces adverbes on ne prononce qu'un seul *m*, on n'en

pût écrire qu'un seul ; mais bientôt un pareil système brouillerait tout dans l'orthographe, sans respect pour l'étymologie.

Au surplus, cette suppression n'est admise ni par l'Académie ni par les écrivains qui peuvent faire autorité

ARTICLE IV.

DE LA RÉPÉTITION DES ADVERBES.

Les adverbess comparatifs *si*, *aussi*, *plus* et *autant* doivent se répéter avant chaque adjectif, chaque verbe ou chaque adverbe qu'ils modifient : « Il est *si* sage, *si* bon, qu'il n'a pas son pareil. » (L'Académie.) — « *Plus* on remonte dans l'histoire, *plus* on trouve de « peuples qui honoraient un seul Dieu. » (PLUCHE, *Hist. du Ciel.*) — « *Plus* je vais en avant, *plus* je trouve qu'il n'y a rien de si doux « au monde que le repos de la conscience. » (RACINE, Lettre 24 à son fils.) — « *Plus* les crimes sont impunis et excusés sur la terre, *plus* « ils sont dans les enfers l'objet d'une vengeance implacable à qui « rien n'échappe. » (FÉNELON, *Télémaque*, liv. XVIII.) — « L'âne « est de son naturel *aussi* humble, *aussi* patient, *aussi* tranquille, « que le cheval est fier, ardent, impétueux. » (BUFFON, *Histoire naturelle de l'âne.*) — « *Autant* le toucher concentre ses opérations au- « tour de l'homme, *autant* la vue étend les siennes au delà de lui. » (J.-J. ROUSSEAU, *Émile*, liv. II.)

(Th. Corneille, sur la 486^e Remarque de *Vaugelas*. — L'Académie, page 503 de ses *Observations*, et le *Dict. crit.* de Féraud.)

REMARQUE. — D'Olivet est d'avis que dans les phrases où les adverbess comparatifs *autant*, *aussi*, *plus*, *moins* se répètent, on ne doit pas ordinairement faire usage de la conjonction *et*.

Voici comment il établit son opinion. Dans cette phrase : « Plus « on lit Racine, plus on l'admire, » il y a deux propositions simples : *On lit Racine*, *on l'admire*, lesquelles prises séparément n'ont point encore de rapport ensemble ; pour les unir et n'en faire qu'une phrase, je n'ai qu'à dire : « On lit Racine *et* on l'admire ; » mais si je veux faire entendre que l'une est à l'autre ce qu'est la cause à l'effet, alors il ne s'agit plus de les unir, il s'agit de marquer le rapport qu'elles ont ensemble. Or, c'est à quoi nous servent ces adverbess comparatifs *plus*, *moins*, etc., dont l'un est toujours nécessaire à la tête de chaque proposition, sans pouvoir céder sa place, ni pouvoir souffrir un autre mot avant lui. Conséquemment on doit dire : « *Plus*

« notre discernement se perfectionne, *plus* les classes se multiplient. » (CONDILLAC.) Et non pas : *ET plus les classes se multiplient.* « *Plus* « le malheur est grand, *plus* il est grand de vivre. » (CRÉBILLON.) Et non pas : *ET plus il est grand de vivre.* « *Autant* les lois sont fortes « avec les mœurs, *autant* elles sont faibles sans les mœurs et contre « les mœurs. » Et non pas : « *Et* autant elles sont faibles. »

L'Académie, dans son *Dictionnaire*, ne s'explique pas positivement sur cette difficulté ; mais dans tous les exemples qu'elle donne, elle n'admet pas la conjonction : « *Plus* on est élevé en dignité, *plus* on doit être modeste. » — « *Moins* vous en direz, *plus* il en fera. » Cette locution est abrégée et remplace l'ancienne tournure, aujourd'hui peu usitée, « *d'autant plus que* vous lui en direz, *d'autant moins* il en fera. » Or, dans ce dernier cas, la conjonction ne peut jamais être employée, comme le prouve l'analyse de la phrase, *il en fera d'autant moins que vous lui en direz d'autant plus.* C'est alors tout à fait la tournure latine *quò plus... eò minus.* Si donc les mots *plus* ou *moins*, répétés, sont une abréviation de l'ancienne phrase, il semble logique de ne pas admettre la conjonction. Cependant beaucoup de bons écrivains en ont fait usage : « *Plus* les hommes seront éclairés, *et plus* ils seront libres. (Voltaire.) — *Plus* ils s'accroissent, *et plus* ils se corrompent. » (J.-J. Rousseau.) On ne peut donc nier que l'usage ne semble admettre aussi cette tournure ; et alors la conjonction *et* indiquera le rapport entre les deux adverbess de comparaison. Mais s'il est vrai, comme nous venons de le voir, qu'il y ait ici une ellipse des mots *d'autant que*, il nous semble bien plus régulier de n'admettre aucune autre conjonction. A. L.

ARTICLE V.

DE LA PLACE DES ADVERBES.

La place qu'on donne aux adverbess est différente selon que le verbe est employé dans ses temps simples ou dans ses temps composés.

Lorsque le verbe est employé dans ses temps simples, on met ordinairement l'adverbe après le verbe qu'il modifie : « Il n'y a point « d'offense que l'homme sente plus *vivement* que le mépris. » (L'abbé ESPRIT.) — « Que de gens prennent *hardiment* le masque de la « vertu ! » (SCUDÉRI.)

Si le verbe est à un temps composé, alors on place l'adverbe entre l'auxiliaire et le participe : « On ne peut juger de la félicité de l'homme « qu'après qu'il a *heureusement* fourni sa carrière. » (GIRARD, p. 145, t. II. — LÉVIZAC, p. 205, t. II.)

L'adverbe *hier* peut se placer avant ou après le verbe, mais jamais entre l'auxiliaire et le participe. On peut dire : *HIER nous allâmes ;* ou, *nous allâmes HIER.* — *Quand HIER nous serions arrivés ;* ou,